

MAURITIUS TOUR BEACHCOMBER (MTB)

25 au 27 avril 2019

REGLEMENT

PRESENTATION :

La Mauritius Beachcomber Tour (MTB) est une course de Vélo Tout Terrain par étape ouverte aux coureurs âgés de 17 ans et +.

L'épreuve se déroulera en 4 étapes, les 25,26 et 27 avril 2019, avec classement par addition de temps à l'issue de chaque étape.

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions doivent se faire en ligne sur le site www.beachcomber-events.com/mtb au plus tard le **15 avril 2019**. Aucune inscription ne sera acceptée passé cette date.

Chaque inscription est personnelle et nominative. Elle ne peut être ni échangée, ni cédée.

Les frais d'inscription sont fixés à :

| PARTICIPATION COURSES | Prix mauriciens | Prix rack (non mauriciens) |
|---|-----------------|----------------------------|
| <u>Pour les 4 étapes</u> Enregistrement avant le 25.03.19 | Rs 4000 | Rs 5500/138€ |
| <u>Pour les 4 étapes</u> Enregistrement entre le 25.03 et le 15.04.19 | Rs 5500 | Rs 6000/150€ |
| <u>Pour 1 étape</u> Enregistrement avant le 25.03.19 | Rs 1500 | Rs 2000/ 50€ |
| <u>Pour 1 étape</u> Enregistrement entre le 25.03 et le 15.04.19 | Rs 2000 | Rs 2500/63€ |
| <u>Pour les 4 étapes</u> <u>E-Bike - Enregistrement</u> avant le 25.03.19 | Rs 4000 | Rs 5500 /138€ |
| <u>Pour les 4 étapes</u> <u>E-Bike - Enregistrement</u> entre le 25.03 et le 15.04.19 | Rs 5500 | Rs 6000/150€ |
| <u>Kids Race – Pré-Inscription</u> | Rs 500 | Rs 500 |
| <u>Kids Race – Inscription</u> <u>Tardive</u> | Rs 700 | Rs 700 |

Et sont inclus : la participation aux 4 étapes, les ravitaillements, collation au Victoria le jour du départ, déjeuners (25,26 et 27 avril), lavage de vélos à l'arrivée de toutes les étapes.

Les droits d'inscription doivent être réglés en ligne via carte de crédit sur le site : www.beachcomber-events.com/mtb

REMISE DE DOSSARDS/PLAQUE :

La remise de dossards se fera à l'ancien siège de Beachcomber ; Rue Robert Edward Hart (A côté de 'l'Entrepôt'), Curepipe, le 23 avril 2019 entre 10am et 6pm.

CATEGORIES ET CLASSEMENTS :

Pourront participer :

- Les Jeunes (17-23 ans)
- Les Seniors (24-39 ans)
- Les Masters 2 (40-49ans)
- Les Masters 3 (50+)
- Femmes (17 ans à monter+)

Les classements généraux se feront à toutes les arrivées d'étape.

En fin de course des classements spécifiques concerneront :

- Les Jeunes /Under 23
- Les Seniors
- Les Masters 2
- Les Masters 3
- Classement General Scratch

Classements par équipe

Le nom de l'équipe devra être communiqué au comité d'organisation avant le départ de la 1^{ère} étape.

Les équipes peuvent être mixtes et se compose de 3 coureurs.

Un classement par équipe sera réalisé après cumul des temps des 3 coureurs de l'équipe à chaque étape.

EQUIPEMENT :

Les vététistes devront se munir de leurs affaires nécessaires pour les 3 jours de course.

Les coureurs remettront leurs effets personnels à l'organisation le jour du départ, le jeudi 25 avril au Victoria Beachcomber Resort & Spa, qui s'occupera de les transférer et les restituer à l'arrivée d'étape au Shandrani Beachcomber Resort & Spa.

HEBERGEMENT :

- Une option d'hébergement en formule All-Inclusive au Shandrani Beachcomber Resort & Spa est proposée à partir de MUR 11,800 par nuit pour 2 adultes pour les Résidents Mauriciens dans une chambre supérieure et 389€ pour 2 adultes par nuit dans une chambre supérieure pour les non-résidents (voir le site www.beachcomber-events.com/mtb pour les prix et conditions)
- Une zone de bivouac sera disponible pour un nombre limité de personne. Pour réserver un espace Veuillez contacter l'organisation sur events@beachcomber.com

ASSISTANCE :

Aucune voiture suiveuse ne sera acceptée.

Les coureurs doivent procéder à leur dépannage par leur propre moyen. Aucune aide extérieure ne sera acceptée (aide d'un autre concurrent tolérée).

Les interventions de dépannage et ravitaillement des directeurs sportifs ne seront autorisées que sur les zones de ravitaillement ou autres, indiquées par l'organisation avant le départ de chaque étape.

L'organisation met en place un véhicule balai (moto ou fourgon suivant les étapes).

SERVICE MEDICAL :

L'organisation met en place un dispositif afin de médicaliser toute l'épreuve :

- 1 ambulance qui suivra dans la mesure du possible toutes les épreuves de la course
- Chaque coureur devra être couvert par une assurance personnelle les prenant en charge en cas de dépenses médicales.
- L'organisation ne pourra pas être tenue pour responsable suite à un accident, quelque soit les tenants et aboutissants de l'incident.

FORMALITES :

L'engagement implique que les vététistes auront pris connaissance du présent règlement, et en accepte toutes les clauses.

Les coureurs devront impérativement se soumettre à toutes les formalités d'usage exigés par le contrôle des courses de VTT, pour les départs comme pour les arrivées (émargements, appel, contrôle médical, cérémonie protocolaire, etc....).

VELO :

Le changement de vélo est interdit pour l'ensemble du Mauritius Tour Beachcomber (MTB) 2019, notamment par rapport au profil d'étape et à la stratégie de course.

Cependant en cas de problèmes techniques ou mécaniques entre 2 étapes, le comité du Mauritius Tour Beachcomber (MTB) 2019 d'organisation pourra statuer sur d'éventuelles demandes.

INCIDENT DE COURSE :

En cas d'accident ou d'incident de course risquant de fausser le déroulement régulier de la course (étape ou général), l'organisateur pourrait décider selon les circonstances de :

- Modifier le parcours
- Déterminer une neutralisation
- Considérer l'étape comme non disputée
- Annuler une partie de l'étape
- Conserver les résultats comme acquis après neutralisation
- Redonner un nouveau départ après neutralisation en tenant compte des écarts enregistrés.

RAVITAILLEMENT :

Les coureurs partent en autonomie complète pour chacune des 4 étapes.
Cependant des ravitaillements seront prévus sur des zones spécifiques annoncées lors des briefings.
De plus un ravitaillement en :

- Jus
- Eau potable

Sera organisé à la fin de chaque arrivée d'étape.
Ce ravitaillement est ouvert gratuitement à tous les concurrents.

DELAJ :

Les coureurs devront se présenter en temps et en lieux par rapport au planning établi par l'organisation.
Tout coureur ayant raté le départ d'une épreuve (Liaison, spéciale ou transfert), ne pourra plus prétendre à reprendre le départ des étapes suivantes.
Aucun délai d'élimination n'est donc fixé, dans la mesure où le coureur reste dans le planning établi.

ABANDON :

Tout coureur qui abandonne devra restituer sa plaque de cintre à un commissaire.

ATTENTION : Abandonner au cours d'une étape, implique l'abandon du Mauritius Tour Beachcomber 2019 dans sa globalité.
Cependant les coureurs ayant été contraint à l'abandon et qui souhaitent continuer à participer à la vie du Mauritius Tour Beachcomber 2019 pourront participer aux autres étapes mais hors classement.

INFRACTIONS / SANCTIONS :

Toute infraction au présent règlement et aux directives de l'organisation, pourra faire l'objet d'éventuelles sanctions.

DIVERS :

Le présent règlement s'appuie sur les clauses générales de la réglementation des courses par étapes de VTT.
Cependant, il a été modelé en fonction des spécificités de l'épreuve.
Pour tout autre point non évoqué dans ce présent règlement de course, le Comité organisateur aura pouvoir de statuer.

Contact : Arianne Devienne-Bellepeau

Beachcomber : (230) 601 9318

Mail: events@beachcomber.com

Adresse: Beachcomber House, Botanical Garden Street, Curepipe 74213, Ile Maurice